



Indice des prix à la consommation des ménages Stabilité des prix en février 2018 ; hausse de 0,7 % sur un an

L'indice des prix à la consommation des ménages est quasi stable (0,1 %), en février 2018, en Guyane. Par rapport à février 2017, les prix à la consommation progressent de 0,7 %.

Cynthia Duchel

Les prix de l'alimentation fléchissent modérément (-0,3 %), avec une baisse des prix de 0,4 % pour les produits frais et de 0,3 % pour tous les autres produits alimentaires. Le repli des prix des produits frais tient quasi exclusivement au recul des prix des légumes frais (-2,5 %). Les prix des fruits frais, en revanche, progressent de 2,3 %. Par rapport à février 2017, les prix de l'alimentation sont quasi stables (0,1 %).

Les prix des produits manufacturés sont quasi stables (-0,1 %), malgré les soldes (du 03/01 au 13/02). Ainsi, les prix de « l'habillement et chaussures » sont quasi stables (-0,1 %). La baisse des prix des produits de santé (-1,6 %) est compensée par la hausse des prix des autres produits manufacturés (+0,3 %). Comparativement à février 2017, les prix des produits manufacturés diminuent de 0,5 %.

Les prix de l'énergie augmentent de 2,3 %, avec une hausse de 2,1 % des prix des produits pétroliers. En effet, le prix de l'essence augmente de 2,6 %, (-1,9 % en janvier) et celui du gazole progresse de 2,2 %. Le prix de la bouteille de gaz continue de baisser (-2,0 %, après -1,2 %, le mois dernier). Par rapport à février 2017, les prix de l'énergie ont progressé de 1,8 %.

Les prix des services sont quasi stables (+0,1 %). La baisse des prix des services de transport (-0,3 %) compense la hausse des prix des « autres services » (+0,2 %). La progression des tarifs pratiqués pour une heure de réparation de véhicules (+1,3 %) et celle pour l'entretien des véhicules

(+1,9 %) expliquent en grande partie l'augmentation des prix des « autres services ». Les prix des services de santé (+0,1 % ; +4,0 % sur un an), des services de communications (+0,0 % ; -2,6 % sur un an) et des loyers (+0,0 % ; +1,2 % sur un an) sont stables ce mois-ci. Comparativement à février 2017, les prix des services augmentent de 1,3 %.

1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2018, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,7 % par rapport à janvier 2017.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

2 Indice des prix à la consommation en Guyane - Février 2018

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2018	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Février 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	100,4	100,6	101,5	101,0	101,1	0,1	0,5	0,7
Alimentation	1 596	101,2	101,9	101,4	101,6	101,3	-0,3	-0,5	0,1
Produits frais	162	106,0	110,4	109,0	108,4	107,9	-0,4	-2,2	1,8
Alimentation hors produits frais	1 434	100,5	100,7	100,4	100,7	100,4	-0,3	-0,3	-0,1
Tabac	161	100,7	103,8	109,7	106,8	106,9	0,0	3,0	6,1
Produits manufacturés	2 930	99,3	98,9	99,0	98,9	98,8	-0,1	-0,1	-0,5
Habillement et chaussures	663	99,7	99,2	99,0	98,5	98,4	-0,1	-0,8	-1,3
Produits de santé	417	95,5	93,6	93,3	93,5	92,0	-1,6	-1,7	-3,7
Autres produits manufacturés	1 850	99,9	99,9	100,2	100,2	100,5	0,3	0,6	0,5
Énergie	789	102,2	100,2	102,3	101,6	104,0	2,3	3,8	1,8
dont Produits pétroliers	572	100,9	98,4	101,2	100,3	102,5	2,1	4,1	1,6
Services	4 524	100,3	100,9	102,4	101,4	101,5	0,1	0,7	1,3
Loyers et services rattachés	1 239	100,5	101,5	101,7	101,7	101,7	0,0	0,1	1,2
Service de santé	566	101,5	104,6	105,4	105,5	105,5	0,1	0,9	4,0
Services de transports	304	86,7	89,5	101,4	88,6	88,3	-0,3	-1,3	1,9
Services de communications	390	99,3	96,7	96,4	96,7	96,7	0,0	0,1	-2,6
Autres services	2 025	102,1	102,0	103,4	103,0	103,3	0,2	1,2	1,1
Alimentation et tabac	1 757	101,3	102,1	102,3	102,2	101,9	-0,3	-0,2	0,7
Produits manufacturés et énergie	3 719	100,0	99,3	99,8	99,6	100,0	0,4	0,8	0,0
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 267	99,2	98,8	99,0	99,0	99,0	-0,1	0,2	-0,3
Ensemble hors produits frais	9 844	100,3	100,4	101,3	100,8	101,0	0,2	0,6	0,7
Ensemble hors énergie	9 211	100,2	100,5	101,4	100,8	100,8	0,0	0,3	0,6
Ensemble hors tabac	9 839	100,4	100,5	101,4	100,9	101,0	0,2	0,5	0,6

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France

Février 2018

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	0,8	0,7	0,8	1,6	1,2
Alimentation	3,0	0,1	1,4	5,2	0,8
Produits frais	11,7	1,8	-0,3	48,6	-1,3
Alimentation hors produits frais	1,9	-0,1	1,6	1,8	1,2
Tabac	8,3	6,1	3,7	9,6	4,9
Produits manufacturés	0,0	-0,5	0,7	0,2	0,1
Habillement et chaussures	-0,2	-1,3	6,9	1,3	1,1
Produits de santé	-2,6	-3,7	-1,9	-1,7	-2,4
Autres produits manufacturés	0,6	0,5	-0,1	0,3	0,3
Énergie	2,3	1,8	1,5	6,3	5,2
dont Produits pétroliers	2,0	1,6	1,8	7,0	7,1
Services	0,2	1,3	0,5	0,2	1,1
Loyers et services rattachés	0,5	1,2	0,9	0,7	0,7
Service de santé	2,5	4,0	2,6	1,7	2,0
Service de transport	-0,1	1,9	-3,5	-16,9	0,4
Services de communications	-4,3	-2,6	-3,5	-2,5	-0,9
Autres services	0,2	1,1	0,7	1,7	1,3
Alimentation et tabac	3,3	0,7	1,6	5,6	1,3
Produits manufacturés et énergie	0,4	0,0	0,8	1,3	1,3
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,0	-0,3	-0,4	-0,1	-0,2
Ensemble hors produits frais	0,6	0,7	0,8	1,0	1,2
Ensemble hors énergie	0,7	0,6	0,8	1,2	0,8
Ensemble hors tabac	0,7	0,6	0,8	1,4	1,1

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Service territorial de Cayenne
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERIN

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole. Insee, Antian'échos, n° 50 Juin 2014.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293319>

